

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 382

Artikel: Correspondance : la dernière Conférence internationale du travail

Autor: Schmidt, Dora

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'occupent donc des questions qui rentrent dans leur domaine! Les questions d'assistance et d'éducation ne sont donc pas du ressort de la femme? On ne saurait accuser nos adversaires de pécher par excès de logique!

On nous dit encore: En Suisse, les citoyens possèdent des droits plus étendus que dans les autres pays. L'introduction du suffrage féminin aurait donc une portée beaucoup plus considérable chez nous qu'ailleurs. Il nous semble que ce serait là, au contraire, un motif de plus d'étendre les droits politiques aux femmes. Car enfin, en bonne logique, si l'on est privé d'un droit, on sera d'autant plus « handicapé » que ce droit est plus étendu. Et comme les droits des citoyens suisses sont très étendus... la conclusion s'impose. D'autant plus que nous vivons à une époque où l'on légifère à outrance, et que la tendance actuelle consiste à tenir compte, de plus en plus, dès qu'on se prépare à mettre une nouvelle loi sur pied, de l'opinion des intéressés. A tel point que la plupart des lois ne sont que de savants compromis. Pourquoi? Parce que les dits intéressés ont la faculté de faire sombrer les lois qui ne leur plaisent pas. Sachant cela, on comprend que l'opinion, les revendications féminines pèsent d'un poids léger dans la balance, puisque les femmes ne possèdent précisément pas le seul moyen d'action vraiment efficace, le droit de se prononcer sur ces lois...

En ce qui concerne l'argument aux termes duquel le suffrage féminin serait « un agent de destruction » de la famille, la réponse du Comité d'action en fait bonne justice. Au reste, les exemples que l'étranger nous fournit à ce sujet montrent qu'il n'en est rien, et que ces craintes, plus ou moins sincères d'ailleurs, ne sont pas fondées. Dans les pays où le suffrage féminin existe, les femmes ont fait passer nombre de lois touchant l'hygiène publique, la protection de l'enfant, de la mère, de la jeunesse, l'amélioration de la situation professionnelle de la femme. Est-ce là travailler contre les intérêts de la famille? Nul n'oserait sincèrement le prétendre.

FIGURES DE FEMMES

Les habitants du valon des Plans sont en deuil. Leurs amis de la plaine le sont avec eux de tout cœur. Mme François Marlétaz a été reprise à sa famille qui l'entourait de tendre affection, à la population des Plans qui voit partir en elle son guide spirituel, son amie fidèle des bons et des mauvais jours, ainsi qu'à tous ceux qui l'aimaient et l'admiraient.

Originaire de Blonay, arrivée aux Plans il y a plus de quarante ans comme jeune institutrice, elle avait pris soin des petits et des grands élèves avec une âme de Pestalozzi, comme on l'a si justement dit. Bientôt elle épousa François Marlétaz, le neveu du guide bien connu Philippe Marlétaz. Elle eut une nombreuse famille. Avec une rare sollicitude, elle a élevé, à côté de ses propres enfants, plusieurs neveux et nièces.

Elle dirigea la pension que sa belle-mère, Mme Marianne Marlétaz, dont plusieurs se souviennent avec reconnaissance, avait fondée, et où chaque été se réunissaient pendant de nombreuses années les vieux amis des Plans. Avec discrétion elle entourait les pensionnaires isolés, soignait les malades et savait faire aimer la montagne. Jamais je n'oublierai la description qu'elle me fit du réveil matinal de l'*Anémone Vernalis*. Avant le

lever du soleil, elle était montée avec son mari au-dessus de Tavernaz, et s'était agenouillée devant la petite plante pour voir ses corolles se tourner vers l'astre qui se levait.

Mais son influence ne se faisait pas seulement sentir auprès de ses pensionnaires. L'année entière on la trouvait dans son haut valon, autrefois bien séparé du monde pendant les mois d'hiver, où se rendant compte du danger des longues journées et soirées d'inaction, elle suscitait la création d'une bibliothèque pour grands et petits qui venaient s'instruire, se divertir sous sa direction. C'est aussi à la pension Marlétaz que l'action d'entraide pour les populations des montagnes trouva un terrain tout préparé. Sous la bienveillante surveillance de Mme Marlétaz, on se mit à broder et à tisser. Dès le début, le goût qui inspirait les travaux se fit remarquer. Le succès ne tarda pas à se faire sentir et Mme Marlétaz eut encore le temps de s'en réjouir. Les hommes furent occupés à de la boissellerie et à de la vannerie.

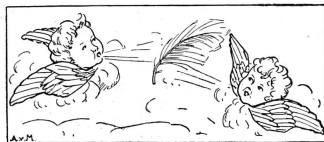
Le soir de sa vie vint trop tôt. A soixante-sept ans déjà elle passa sur l'autre rive, entrant avec confiance dans la Patrie céleste.

M. R.-P.

L'éligibilité des femmes dans l'Eglise indépendante neuchâteloise.

A Neuchâtel, notre escargot symbolique a fait un tout petit pas en avant. Le Synode de l'Eglise indépendante, après une discussion de plusieurs heures, a pris en considération par 61 voix contre 27 une proposition tendant à accorder aux femmes l'éligibilité dans les collèges d'anciens, les conseils d'Eglise et au Synode. Ce n'est du reste qu'un vote préalable, car les paroisses seront appelées à se prononcer et la question reviendra au Synode pour être réglée définitivement.

E. J.



DE-CI, DE-LÀ

Félicitations.

Nous sommes heureuses d'apprendre que notre collaboratrice, Mlle Antoinette Quinche, avocate, vient d'être appelée par le Conseil d'Etat vaudois à faire partie de la Commission d'experts chargée d'étudier un projet de loi relatif aux enfants délinquants. Cette loi, destinée à compléter le nouveau Code pénal vaudois, concerne la création d'un tribunal de l'enfance.

Nos meilleures félicitations.

Dévouement.

La jeune Française, Mlle Berthe Halbout, dont le dévouement a fait l'admiration de tous au cours de la catastrophe du *Georges-Philipp*, accomplissait à bord du bateau un stage de documentation. En effet, Mlle Halbout est membre de l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux, et les membres de cette association ont pour habitude de s'embaucher dans

ces qui seront confinées peut-être dans les besoins matériels, et qui n'auront pas d'autre occasion de sortir de leur cercle étroit.

Chose admirable chez une novatrice! Mlle Wible ne prétend pas imposer une doctrine; elle reconnaît les avantages des anciennes méthodes, qui font progresser plus rapidement les élèves bien douées et qui se voient aux études.

L'intérêt de ce livre, si vivant, si plein de sagesse, déborde largement les frontières marquées par son titre. Tous les éducateurs, parents ou professionnels, y trouveront des inspirations, et surtout un exemple. Lisez entre autres le chapitre intitulé: *Le professeur*. Mlle Wible y insiste pour que l'on confie, du moins en partie, à des femmes l'enseignement des jeunes filles. Elle trace, de son personnage, qui n'est ni un être idéal, ni le corvéable à merci, une image attrayante où le lecteur a le droit d'entrevoir quelques traits propres à l'auteur; il les complètera par des qualités que l'on ne trouve pas dans tous les traités de pédagogie: le goût, la simplicité qui font le charme de cet ouvrage.

EMMA PORRET.

Le rafraîchissement le plus direct pour la tête et pour le cœur même, c'est l'exercice vigoureux et soutenu de l'attention.

Mme NECKER DE SAUSSURE.

Le nouveau Code pénal chinois

Le nouveau code pénal chinois contient plusieurs articles fort intéressants quant à la traite des femmes. Il prévoit entre autres que l'enlèvement d'une personne de moins de 20 ans, avec ou sans son consentement, sera puni d'une réclusion de 6 mois au minimum et de 5 ans au maximum. Si cet enlèvement est fait dans un but lucratif et si la femme est livrée à la prostitution, la peine sera de 3 à 10 ans d'emprisonnement. Si la personne enlevée est transportée en dehors des limites de la République chinoise, l'emprisonnement à vie est prévu. Toute personne, complice de l'enlèvement, subira une peine pouvant atteindre jusqu'à 5 ans de réclusion. L'essai d'enlèvement sera également puni sévèrement. En cas de viol, la peine prévue est de sept ans au minimum.

Toute personne qui commettra une offense contre l'institution du mariage et de la famille sera privée de ses droits civils et condamnée à une amende.

En outre, ce nouveau code pénal a fixé l'âge de consentement à 16 ans. Le premier projet prévoyait 21 ans, mais les législateurs déclarèrent que l'éducation de la masse est encore à un niveau trop inférieur, et ils ramenèrent la limite à 16 ans.

(Service de presse des Y. W. C. A.)



Cliché Mouvement Féministe

Miss TING

L'un des chefs du mouvement féministe chrétien chinois

les organisations qu'elles peuvent être appelées à diriger afin de mieux connaître les conditions de travail.

Mlle Halbout, qui s'intéresse particulièrement aux questions coloniales et de migration, a déjà donné de nombreuses preuves de son dévouement et de sa compétence comme surintendante dans une usine d'alimentation d'Aubervilliers.

Assemblée générale de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille

A Zurich a eu lieu, du 25 au 27 mai dernier, l'Assemblée générale de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille. La présidente Mlle Curdod-Secretan, ayant donné sa démission après plusieurs années de travail et de dévouement, c'est Mlle A. Kurz, vice-présidente, qui a été élue à sa place.

La Section nationale de Roumanie a demandé son admission dans l'Union Internationale et y a été accueillie avec joie.

Six sujets étaient inscrits à l'ordre du jour. Mlle Blank, la secrétaire générale des Associations allemandes des Amies de la Jeune Fille, parla du *Service de renseignements*, lequel est toujours fort important, mais n'a de valeur réelle que s'il est fait avec conscience et discrétion. Mlle Du Bois (Neuchâtel) traita un sujet bien actuel: *Le chômage des jeunes filles*. Elle constata avec plaisir qu'il y a toujours du travail en suffisance dans le service domestique. Les cuisinières qualifiées sont spécialement recherchées. D'une façon générale, les jeunes filles s'adaptent facilement à un nouveau métier et les expériences faites dans ce domaine ont été favorables. Mlle Du Bois rend les jeunes filles attentives au danger de départs pour l'étranger, spécialement pour l'Angleterre, sous prétexte d'études, pour essayer ensuite d'y trouver du travail. On s'attire non seulement des ennuis, mais même de sévères punitions. Mme

Noerbel (Italie) parla ensuite de la suppression des bureaux de placement privés, telle qu'elle a été envisagée à la dernière Conférence internationale du Travail à Genève. Le Secrétariat central de l'Union doit faire des démarches auprès du B. I. T. et attirer l'attention de celui-ci sur les services rendus et les inconvénients qu'il y aurait à supprimer tous les bureaux privés, surtout en temps de chômage. Puis Mlle Flotard démontra comment les Amies avaient su adapter leur travail aux besoins actuels. Certains homes n'étant plus suffisamment fréquentés par suite de la crise, elles ont créé des homes de vacances pour jeunes filles anémiées; elles font des visites dans les hôpitaux, ont offert leurs services à l'assistance publique, etc. Les bureaux de renseignements sont de plus en plus utiles, la crise faisant affluer les jeunes filles dans les grandes villes, où elles espèrent trouver du travail. Mme van Romondt-Vis (Hollande) parla de la *propagande et de la presse*. La propagande est nécessaire afin d'attirer toujours plus l'attention des jeunes filles sur l'œuvre des Amies. Des affiches sont placées dans les gares, les consulats, les hôpitaux, les écoles, les locaux de réunion d'associations de jeunesse. Il est aussi très important d'être toujours en contact avec les institutions similaires et les autorités. La discussion sur le dernier sujet, *L'œuvre des gares* doit être un peu écourtée faute de temps, mais il en résulte que cette activité dans les ports et les gares doit être intensifiée. Les associations nationales devront rapporter à ce sujet.

Une soirée familière chez Mme Schindler-Escher réunissait encore les Amies avant leur départ pour leurs pays respectifs, où elles vont reprendre leur travail avec un zèle nouveau.

(D'après le *Frauenblatt*.)

H. Z.

Correspondance

La dernière Conférence Internationale du Travail.

Berne, le 20 juin 1932.

Chère Mademoiselle,

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu, dans le numéro 381 de votre journal, la critique qu'une de vos lectrices a jugé nécessaire de vous adresser afin d'éviter que l'opinion de vos lecteurs ne soit égarée par « certaines erreurs de fait » qu'elle prétend avoir relevées dans mon rapport sur la XVI^{ème} Conférence du Travail (Nos 379 et 380 du *Mouvement Féministe*). En examinant « les inexactitudes qui appellent correction (!) », j'ai eu l'impression que c'est plutôt l'auteur de cette lettre, Mme ou Mlle Z., qui — certainement sans le vouloir — pourrait, par ses explications, donner lieu à des malentendus.

1. Je dois évidemment m'excuser d'avoir indiqué par inadvertance que l'expérience faite avec la Convention des « dockers » datait de 10 ans et non pas de 3 ans. Mais de telles erreurs peuvent se glisser dans les travaux des personnes les plus consciencieuses si, étant surchargées de travaux très différents, elles prêtent leur concours d'une façon hâtive à un rapport quelque peu compliqué. J'admets bien volontiers, en même temps, que, en ce qui concerne les procédés formels de révision ainsi que sa portée pratique, il y a une différence entre une convention adoptée il y a 3 ans et une qui l'a été il y a 10 ans. Mais il n'est pas juste de dire, comme le fait Mme Z., que « les deux cas (c'est-à-dire la révision de la Convention sur le travail de nuit des femmes (qui a été à l'ordre du jour l'année passée, et la révision en question) ne sont pas comparables ». Ils sont comparables précisément parce que ce sont les deux seuls cas de révision d'une convention dont la Conférence ait eut à s'occuper

A travers les Expositions

Galerie Moos (Genève):

Gabriella Fabriciotti.

Un jardin dans l'azur... Chose imprévue qu'un titre à une exposition de peinture; plus imprévu encore et d'une recherche quelque peu précieuse, les noms des tableaux. Citons au hasard: *Le dernier portrait de la Princesse de Lamballe, Petite épouse, Petit rien, Apaisement, La jeune douairière*. Il y en a ainsi vingt-sept — et tous, ils représentent des fleurs, avec, peut-être, un collier ou autre détail, souvent un fond de paysage, mais les fleurs sont toujours les héroïnes révélatrices d'états d'âme.

A la minutie des vieux Hollandais, Gabriella Fabriciotti allie la rutilance italienne, une grâce désuète. Patricienne florentine, née et élevée dans l'enchantement d'un beau jardin toscan, elle subit le charme des fleurs qui l'entourent, elle en remplit son atelier, elle leur confère, en poète, une personnalité.

Les grandes expositions accueillent ses œuvres; à Londres ses expositions personnelles ont le plus vif succès. Mais ce n'est plus, maintenant, d'une demeure florentine que ses tableaux prennent le chemin des galeries d'art: l'artiste a quitté les cyprès et le doux ciel de sa patrie pour le bleu plus vif du ciel grec et de la Mer Egée, où son atelier surplombe la mer.

PENNELLO.

jusqu'à présent, et cette comparaison a été faite très souvent au cours de la dernière Conférence. En se souvenant des événements antérieurs, nombre de délégués de la Conférence craignaient que, cette année encore, on ne refusât « par principe » d'accepter la révision ou que, par de nombreuses abstentions, lors du vote final, l'adoption définitive ne fût empêchée. Ces délégués considéraient comme très avantageux que les textes des conventions, présentant certaines difficultés lors de l'application, puissent être modifiés par des Conférences ultérieures. Lorsqu'on put constater qu'il n'y aurait pas d'opposition cette année, on pouvait se demander quelles raisons importantes avaient pu empêcher la révision l'année passée. La raison citée par M^{me} Z. en est certainement une, mais le désir de maintenir intégralement la protection internationale de l'ouvrière — raison que j'ai invoquée dans mon article — est de la même importance, sinon d'une importance supérieure. C'est donc très clair: les deux tentatives de révision sont bien comparables et elles ont été souvent comparées; cela ne peut pas être contesté.

2. Dans mon article, j'ai ensuite indiqué que le Comité d'experts en matière de travail féminin qui vient d'être créé au sein de l'Organisation du Travail a vu le jour « malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier ». En se basant sur la votation du Conseil d'administration, M^{me} Z. semble vouloir dissiper auprès de vos lecteurs l'idée qu'il y ait eu une telle opposition, et même dans les milieux ouvriers. Mais je dois rappeler que je n'ai pas parlé dans mon article de la votation du Conseil d'administration, mais d'une opposition générale, qui a existé incontestablement, même si peut-être elle ne s'est pas manifestée dans une forte mesure lors du vote en question. D'ailleurs, M^{me} Z. elle-même nous donne le renseignement très intéressant qu'un membre du groupe ouvrier du Conseil a refusé sa voix au Comité. Ce que j'avais voulu simplement indiquer, c'est simplement qu'une opposition contre ce Comité s'était fait sentir dans des milieux très différents et pour des raisons très diverses. Je ne veux pas en parler plus longuement. Il y avait et il y a aussi de l'opposition du côté des ouvriers et des ouvrières de certains pays. Vous vous rappelez vous-même, chère Mademoiselle, les explications très claires et très énergiques de M^{me} A. Möhrke, conseiller technique du délégué ouvrier allemand et membre du Comité directeur de l'Association des employés de commerce et de bureaux, lors d'une discussion sur le Comité en question, qui a eu lieu pendant la Conférence et à laquelle vous avez également assisté. M^{me} Möhrke nous a expliqué alors que, de son côté, elle (elle disait même « wir » — nous) ne désirait pas ce comité mais elle revendiquait pour les syndicats seuls le droit de procurer au B. I. T. les renseignements et les conseils pratiques qu'on se propose de demander aux membres du nouveau Conseil.

Je prie donc vos lecteurs et lectrices de vouloir bien remplacer, à la page 43 du No 380 du *Mouvement* les mots « expériences de 10 ans » par « expérience de 3 ans » et je propose de biffer en même temps, à la 23^e ligne du même alinéa le mot « seul ». Je suis très reconnaissante à M^{me} Z. de m'avoir rendu attentif à ces inexactitudes, mais je repousse catégoriquement l'idée que mon article, par des « erreurs de fait », puisse égarer l'opinion sur des questions de fond.

Au début de sa lettre, M^{me} Z. fait remarquer qu'elle n'est pas d'accord avec les jugements portés dans mon article incriminé. Je voudrais seulement ajouter qu'il aurait été incontestablement plus intéressant pour les lecteurs du *Mouvement* si M^{me} Z. avait exposé en quoi ses idées ne concordent pas avec les miennes afin que je puisse discuter avec elle sur des questions de fond. Au lieu de cela, je dois, à mon vif regret, remplir dans votre journal des colonnes entières d'oiseuses questions de détail et des discussions sur l'exactitude de mon exposé, ce qui ne peut certainement pas présenter un grand intérêt pour les personnes qui ne s'occupent pas d'une façon détaillée de l'organisation internationale du Travail.

Vous remerciant à l'avance, je vous présente,

Dr. Dora SCHMIDT.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Donnant suite à un projet depuis longtemps caressé, l'Association genevoise pour le suffrage féminin a pu offrir à tous ses membres anciens et nouveaux (disons ici que, grâce à une active Commission de propagande présidée avec savoir-faire et enthousiasme par M^{me} Charles Gautier, plus d'une centaine de nouveaux membres ont adhéré ces dernières semaines à l'A. G. S. F.) l'occasion vivement souhaitée de rencontrer leur Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, en séjour à Genève en sa qualité de

déléguée britannique à la Conférence du Désarmement. Cette réunion, dans les salons de l'Athénée, a été des plus brillantes et animées, et a débuté par une partie musicale due au talent si personnel et original de Miss Harriet Cohen, l'une des plus grandes virtuoses anglaises de l'heure, qui étant elle-même une féministe fervente, a bien voulu faire bénéficier les suffragistes genevoises d'un court, mais remarquable et captivant récital de musique ancienne et moderne.

Mrs Ashby ensuite, dans une de ces charmantes causeries en français dont elle a le secret, a présenté à ses auditrices suspendues à ses lèvres nombre d'idées justes et claires sur le suffrage féminin et ses applications à travers le monde. Relevons notamment l'expérience faite par elle-même dans son propre pays qu'autrefois, on faisait appel au concours des femmes pour remédier aux misères et aux maux sociaux, alors que, depuis qu'elles votent, elles ne se contentent plus de chercher à guérir ces maux, mais vont droit à leurs causes pour les supprimer. Et quant à la crainte qu'éprouvent si vivement nos députés genevois à l'heure actuelle de voir les femmes électrices détruire l'équilibre des partis en faisant pencher la balance, ou entièrement à droite, ou entièrement à gauche, Mrs. Ashby a pu redire une fois de plus que nulle part, dans aucun des 29 pays où les femmes votent, partille crainte ne s'est vérifiée. Quel dommage qu'aucun des cent députés au Grand Conseil personnellement invités à cette soirée ne fût là pour entendre ces paroles! Mais tout simplement ayant répondu par un refus. Mais toutes nos propagandistes au moins ont beaucoup appris durant cette causerie, et les conversations animées autour des tasses de thé ont permis à nombre d'entre elles de faire mieux connaissance encore avec une de celles qui représentent le mieux le vrai type de la vraie femme suffragiste.

E. G.

LAUSANNE. — La sous-section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin a tenu, le 26 mai, au Lyceum, son assemblée annuelle, qui avait attiré un nombreux public. Dans son rapport présidentiel, M^{me} Antoinette Quinche, avocate, a résumé l'activité de l'exercice: lent et patient travail de propagande qui doit habituer les hommes à l'idée du suffrage féminin, qui s'applique à faire l'éducation civique des femmes; c'est pour cette éducation que sont organisées les séances mensuelles d'hiver, où sont traités les sujets les plus variés, et qu'ont été donnés un cours d'instruction civique et un cours de droit civil, très fréquentés. Cet enseignement sera repris et complété l'hiver prochain, car il comble la lacune des programmes scolaires qui ne comprennent pas d'instruction civique pour les jeunes filles. Le film de propagande *Le Banc des Mineurs* a été projeté deux fois à Lausanne avec succès. Des conférences ont été données par M^{me} Quinche, M^{me} L.-H. Pache, M. le Dr. Muret, aux Bons-Templiers, aux Glaneuses, aux Unions chrétiennes de jeunes filles, dans les groupes suffragistes de Fribourg et du Valais. La section n'a pas manqué de souligner, au moment des élections et votations fédérales, l'anomalie qui écarte du scrutin des femmes intéressées au premier chef aux questions posées.

Ce lent et patient travail de propagande finit par porter ses fruits, preuve en soit que trois femmes M^{mes} Gillabert, Leuch et M^{me} Quinche, furent appelées à siéger dans le comité d'action vaudois en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants. Mais ce qui suit montrera la longueur du chemin restant à parcourir: lorsqu'aux comités locaux était proposée une conférence, on entendait, à l'autre bout du fil, une protestation indignée: « Quoi une femme, ce n'est pas sérieux; c'est une plaisanterie! Les femmes ne font pas de politique! » Seul Nyon accepte une oratrice, qui fut M^{me} Quinche. Un bon point aux Nyonnaises.

La gestion, les comptes, présentés par M^{me} Emile Béranget, ont été adoptés. L'exercice solde par un déficit dû à la propagande, et notamment à la coûteuse projection du film. Une discussion s'est engagée sur l'efficacité de la publicité payante dans les journaux. M^{me} Ries-Braillard, 37 avenue de France, Lausanne, a bien voulu se charger de la bibliothèque, déposée à l'Union des Femmes. Le Comité, composé de M^{mes} Béranget, Ernest Bovet, Pache, M^{mes} Bonard, journaliste, Linette Comte, avocate Marguerite Daepfen, journaliste, Lucy Dutoit, Jeanne Miloud, professeurs, A. Quinche, avocate, M. le Dr. Muret et Eugène Hirzel, avocat, a été confirmé à l'unanimité, avec M^{me} Quinche comme présidente. M^{mes} Dutoit et Quinche, M. Muret seront les délégués du groupe lausannois au comité cantonal de l'Association vaudoise, avec M^{me} Pache et M^{me} S. Bonard comme suppléantes.

M^{me} Gay-Mercanton a annoncé la réouverture pour le 24 juin du Foyer féminin et restaurant sans alcool la Clé, à la rue de Bourg, toujours accueillant aux associations féminines. Et la séance s'est terminée par une agréable causerie de M. G. A. Bridel, président de l'Association du Vieux-Lausanne, qui a conduit ses auditeurs de la place St-François à Pépiniat, à Bel-Air, à la place Chauderon, puis il y a cent ans et plus. Ce fut une délicieuse promenade.

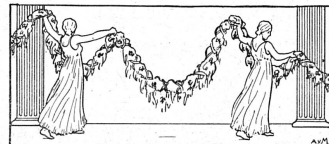
S. B.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le suffrage a tenu le 1^{er} juin son assemblée annuelle. Le rapport de la présidente a rappelé les faits saillants de l'année et constaté une fois de plus avec regrets la teneur de nombreux membres de la société, qui ne se dérangeaient presque jamais pour assister aux séances. En terminant son rapport, qui était comme toujours un régal pour les auditeurs, M^{me} Porret leur remit en mémoire la fatale clause des statuts de l'Union féministe qui interdisait de réélire plus de trois fois la même présidente. Consternation générale. Beaucoup de féministes avaient oublié ce paragraphe, et celles qui s'en souvenaient espéraient contre toute espérance que M^{me} Porret, elle, ne s'en souviendrait pas!

M^{me} Thüchard se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier notre présidente: elle a été pour notre barque le meilleur des pilotes, a incarné avec distinction dans notre ville l'idée suffragiste, a admirablement conduit d'innombrables démarches, n'a ménagé ni son temps ni sa peine. Si d'« idées » n'a pas marché Neuchâtel, ce n'est certes pas de sa faute. M^{me} Thüchard invite l'assemblée à se lever pour acclamer M^{me} Porret, à laquelle une gerbe de fleurs est remise en témoignage de reconnaissance.

M^{me} Waldvogel a bien voulu accepter la lourde tâche de lui succéder. Elle a dit à toute notre gratitude pour son dévouement.

E. J.



A travers les Sociétés

5^{me} Réunion annuelle des « Frauenzentralen » et des Unions de Femmes. (Berne, 4 juin 1932).

La Frauenzentrale de Berne a un vrai talent pour recevoir ses invitées. Son accueil chaleureux n'est égalé que par sa générosité. Les séances avaient lieu dans le local du Daheim. Tables fleuries, restauration à l'arrivée, dîner charmant, tout avait été prévu pour faire plaisir aux déléguées venant de toutes les parties de la Suisse.

L'ordre du jour était chargé, trop chargé, et il fallut l'admirable talent de la présidente, M^{me} Neuwander (Berne), pour arriver au bout avant la fin de la journée, les discussions sur les sujets exposés dans les différents rapports étant forcément écourtées. Et pourtant, que de suggestions intéressantes qui eussent mérité d'être reprises et mises en commun!

Le gros souci de toutes les Frauenzentralen est la question du chômage, et la manière de venir en aide aux femmes chômeuses. Des essais ont été faits dans bien des cantons: Appenzel a créé un atelier de confection de pantalons de garçons. Saint-Gall a organisé des cours ménagers. Genève a fondé un atelier de crise et un bureau de dactylographie. C'est un commencement qui servira d'exemple à d'autres initiatives. Bâle-Ville parla de sa maison pour femmes seules. Les cantons de Thurgovie, Saint-Gall, Schaffhouse et Bâle-Campagne se sont occupés de la censure et de la réforme du cinéma, et de l'enseignement ménager obligatoire; et la Thurgovie, des infirmières visiteuses. Vaud a constitué une société agricole qui s'est occupée de la confection et de la vente des confitures. Le résultat de ce premier essai a été très encourageant.

Avant ces rapports, où chaque canton avait apporté sa note spéciale, la secrétaire de la Frauenzentrale de Zurich avait lu une étude très documentée sur la fabrication des armes et des munitions en Suisse. Cette étude fut l'objet d'une discussion animée. Les déléguées furent unanimes à dire qu'elles ne pouvaient rester indifférentes à l'idée que la Suisse fournissait des armes et des munitions à l'étranger et encourageait de cette façon les hommes à se battre. Le fait de se retrancher derrière l'idée de faire travailler les chômeuses ne saurait en aucune façon être une excuse au maintien de ce travail. Aussi la Résolution que le *Mouvement Féministe* a publiée dans son dernier numéro fut-elle votée à l'unanimité.

L'heure de la séparation sonna trop tôt au gré de chacune. En effet, des rencontres telles que celle de Berne sont sources de renseignements et de documentation servant d'encouragement au travail des Frauenzentralen et des Unions de Femmes de la Suisse.

M. CH.

Congrès et Réunions de l'été

Cours International de Désarmement.

(Genève, 10-23 juillet 1932)

Afin de permettre aux organisations pacifistes de préparer leurs collaborateurs et leur personnel à travailler efficacement pour la cause du Désarmement, et afin de permettre aussi à toutes les personnes qui, à titre individuel, représentent une parcelle de cette opinion publique qu'il faut pouvoir mobiliser de toutes parts, de se mettre au courant des problèmes essentiels, les principales Associations internationales groupées en Comité de désarmement (Associations féminines, Associations chrétiennes, Associations d'étudiants, Anciens combattants et mutilés, Union des Associations pour la S. d. N.) organisent un Cours International de Désarmement, qui aura lieu à Genève, du 10 au 23 juillet 1932.

Ce Cours sera effectué en trois Sections (anglais, français, allemand), chacune d'elles étant placée sous la direction de personnalités aussi connues que qualifiées, soit: pour la Section anglaise, M. W. Arnold-Forster; pour la Section française, M. Francis Delaisi, l'économiste de haute envergure et d'éloquence claire; et pour la Section allemande, le Dr. Jaekel, professeur de sciences politiques (Berlin). Ces directeurs d'études seront secondés par des conférenciers

de nationalités différentes, chaque Section formant par ses conférences et ses discussions un tout intégral.

Le programme de ce Cours est ainsi établi:

Le passé: Le désarmement par rapport à l'œuvre de paix. — La raison d'être du désarmement. — L'œuvre accomplie.

Le présent: Le projet de Convention présenté à la Conférence, son évolution. — Principales propositions devant la Conférence. — Effetifs, matériaux et budgets.

L'avenir: L'abolition des principaux armements agressifs. — La sécurité collective contre la guerre. — Le principe de l'égalité des Etats. — La fabrication et le trafic des armes.

Le rôle de chacun.

Le Cours aura lieu dans les locaux de l'Ecole Internationale, Grand-Boissière, 62, route de Chêne, au centre d'un beau parc. Le prix d'inscription est de 30 fr., et le logement et la pension de 110 fr. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Union des Associations pour la S. d. N., 8 rue de la Cloche, Genève.

N. D. L. R. — Nous accédons bien volontiers à la demande qui nous a été faite par les organisateurs et les organisatrices de recommander chaudement ce Cours aux lecteurs et lectrices de notre journal. L'élan qui a fait signer les pétitions en faveur du désarmement dans une proportion bien plus forte dans notre pays que dans d'autres, l'accueil reçu, et que nous mentionnons d'autre part, par la collecte du « franc du désarmement » prouvent suffisamment combien cette idée rencontre d'écho chez nous. Mais il ne suffit pas d'être partisan du désarmement par sentiment ou par principe: il faut encore pouvoir étayer ses convictions sur une base de faits précis et de connaissances exactes, car, ainsi que l'a si bien dit M. de Broecker, « c'est d'enthousiasme solide, durable, résistant à l'épreuve, dont nous avons besoin ». Or, le Cours en période de vacances, et dans des conditions spéciales, sera admirablement fait pour permettre à tous ceux et celles qui, sans être loin de Genève, ne peuvent pas suivre facilement les travaux de la Conférence, d'acquiescer et d'enthousiasme durable et solide, indispensable à tous ceux qui veulent le succès de la Conférence.

II^e Conférence Internationale du Service Social.

(Francfort, 11-14 juillet 1932.)

Lundi 11 juillet: Séance d'ouverture: La famille dans un monde en transformation. Rev. Pringle (Londres): La famille comme objet et comme base d'appui du service social: Abbé Violet (Paris): Les altérations de la vie familiale comme cause de misère individuelle: Mrs. Glenn (New-York): La protection de la famille comme tâche de l'assistance publique et privée de la politique sociale: Dr. Gertrud Bäumer (Berlin).

Mardi 12 et mercredi 13 juillet: Séances simultanées de Commissions. I^{re} Commission: L'assistance médicale préventive et curative dans la vie familiale; II^e Commission: Le service social de la famille comme unité économique, spirituelle et morale: M^{me} J. Delagrangé (Paris) et M^{me} Muller (Bruxelles), Miss Hamilton (New-York); M. Robert Briner (Zurich); III^e Commission: Les familles mutilées ou désagrégées ou point de vue de la sociologie, de la pédagogie et du service social: M. Storck (Lubeck) et M^{me} Thorel (Paris), Miss Keeling (Liverpool), M^{me} Vajkai (Budapest); IV^e Commission: La protection de la famille par les assurances sociales, la politique des salaires et l'assistance: V^e Commission: L'assistance aux familles et aux enfants isolés de nationalité étrangère: M^{me} Suzanne Ferrière (Genève); VI^e Commission: Les institutions de culture de la jeunesse et d'éducation populaire au point de vue de la famille.

Mercredi 14 juillet: II^e Séance plénière: L'influence du chômage sur la famille et le service social dans les familles de chômeurs. Cette Conférence est ouverte aux personnes comme aux organisations qu'intéressent les sujets à son programme.

Prix d'inscription: 20 marks. Des visites aux institutions sociales de Francfort sont prévues pour tous les participants. S'adresser pour tous renseignements (logements, documentation, etc.) au Secrétariat de la Conférence, Stiftstrasse, 30, Francfort sur le Main.

Carnet de la Quinzaine

GENÈVE: Dates des causeries féminines par T. S. F. au studio de Radio-Genève pendant l'été:

Vendredi 1^{er} juillet: 17 h. à 17 h. 15: Portraits de femmes d'autrefois et d'aujourd'hui, par M^{me} Gourd.

Vendredi 15 juillet: 17 h. à 17 h. 15: Pour le sujet de cette causerie, consulter les programmes spéciaux de Radio.

Vendredi 12 août: 17 h. à 17 h. 15: Pour le sujet de cette causerie, consulter les programmes spéciaux de Radio.

LE FOYER DES ÉTUDIANTES

« Zum neuem Lindenhof »

ZURICH accepte pendant

les vacances universitaires des hôtes féminins de passage. Prix modérés.

Maison moderne, confortable, avec eau courante, jardin, tennis, situation splendide et tranquille.

Prière s'adr. à la direction: KANTSTR. 20, ZURICH

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE